



Négociations Annuelles Obligatoires

19 mars 2019 – 15h45

La Direction souhaite faire une proposition dont le budget global est au-dessus du montant de l'inflation et apporte des réponses aux différentes revendications.

Premières propositions de la Direction

1^{er} collègue (coeff 170 à 255)

- + Augmentation générale de 1,5 % au 1^{er} avril,
- + Budget de 0,2 % pour augmentations individuelles en juillet, avec 25 € mini

2^{ème} collègue (coeff 270 à 305)

- + Augmentation générale de 1,2 % au 1^{er} avril,
- + Budget de 0,5 % pour augmentations individuelles en juillet, avec 25 € mini

3^{ème} collègue (coeff 335 à 365 + cadres)

- + Budget de 1,7 % pour augmentations individuelles en juillet

Complémentaire

- + 0,1 % pour l'égalité professionnelle, changement de statut ou de coefficient ;
- + Revalorisation des primes de 1,7 % ;
- + GPEC : mesures à définir (répertoire des métiers, évolution de carrière, ...) ;
- + Grille des salaires : engagement de révision des mini des plus bas coefficients ;
- + Prévoyance : engagement déjà en cours mais définition plus claire semaine prochaine ;
- + Étude pour supprimer le coeff 170 pour les nouveaux embauchés ;
- + Handicap : sera discuté dans d'autres instances, en tenant à souligner que ce point est très important.

La Direction n'entend pas discuter sur :

- les transports (cout trop élevé qui impacterait la répartition globale du budget) ;
- les congés supplémentaires (compteurs déjà trop importants) ;
- les primes supplémentaires liées aux conditions de travail, cela doit être traité de manière à réduire les risques et la pénibilité ;

Pour les autres points en suspens (abondement de solidarité, ...), la Direction souhaite prendre le temps d'étudier plus précisément.

Le SNI-UNSA a indiqué qu'il était totalement opposé à une distinction entre les différents collèges, et maintient sa proposition pour des budgets spécifiques non cadres / cadres.

De plus, afin de ne pas pénaliser les négociations, d'autant que nous devons avoir un accord majoritaire, nous ne sommes pas contre une somme forfaitaire pour l'augmentation générale, à partir du moment où la somme proposée reste significative.

Reprise des discussions mardi 26 mars 2019 à 09h30.